

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 24 juin 2024

RAPPORT N° 15
(Pos. 23792)Direction générale adjointe éducation, culture, attractivité, territoires
Direction des territoires*Politique publique : Développement des territoires*
*Politique sectorielle : Développement touristique***Schéma départemental de développement du tourisme 2024 - 2028**

L'activité touristique en Morbihan est une chance et constitue un enjeu majeur en termes de développement et d'attractivité économiques. Elle revêt aussi une dimension sociale et culturelle incontestable.

L'article L. 132-1 du code du tourisme prévoit la réalisation d'un **schéma d'aménagement touristique départemental**. La démarche départementale est guidée par la volonté de mener une politique touristique ambitieuse affirmant un tourisme morbihannais durable.

La destination Morbihan jouit d'une forte attractivité touristique. Elle est un lieu de villégiature privilégié des Bretons et des Français, avec 5 millions de touristes, 35 millions de nuitées, 550 000 lits touristiques (dont 30 % en hébergements marchands), 20 600 emplois et pas moins d'1,6 milliard d'euros de consommation. Le Morbihan est ainsi le 5^{ème} département touristique français et représente à lui seul 32 % du tourisme en Bretagne.

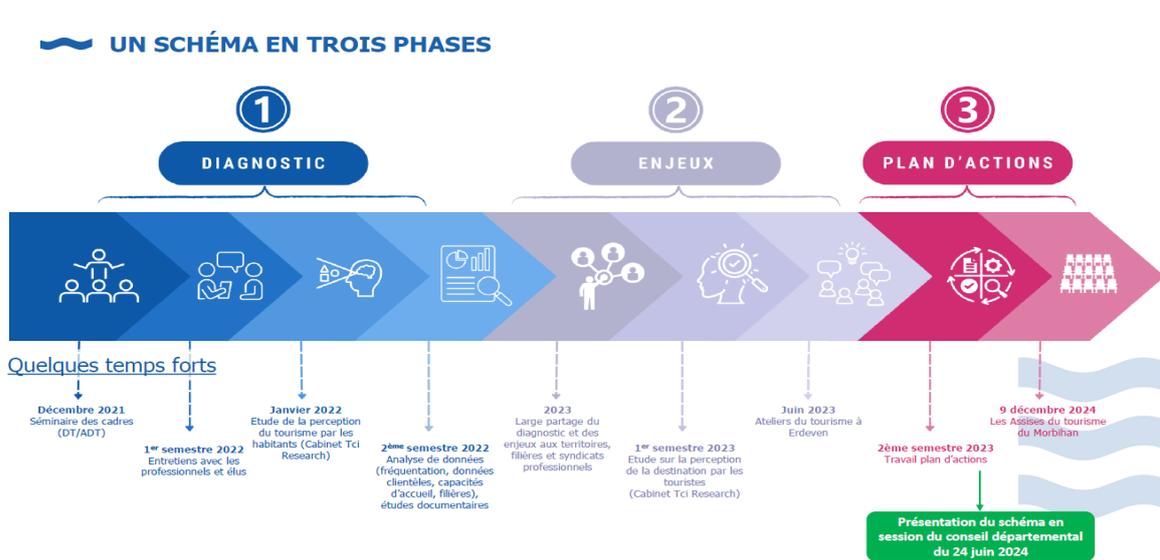
 **CHIFFRES CLÉS DU TOURISME EN MORBIHAN****1 444 km***
de côtes**43 centres**
nautiques**9 golfs****170 plages****70 ports****+ 200**
équipements
de loisirs**4 centres**
de thalasso**2 000 km**
de sentiers
de randonnés
(GR® et GR® de pays)**3 000**
menhirs
à Carnac**Morbihan : terre de nautisme et de champions !**
1^{er} département nautique de France**5^{ème} département**
touristique de France**20 600 emplois**
dans le tourisme**1,6 milliard d'euros par an**
de consommation liée au
tourisme

* Source : Etude SHM/IGN Novembre 2021

Réalisé en 2012, le précédent schéma départemental de développement touristique retenait trois objectifs : une montée en gamme du niveau de service proposé aux clientèles, la performance des entreprises et la diversification de l'économie touristique.

Douze ans plus tard, le contexte a évolué, l'économie du tourisme a été bousculée par les crises récentes (sanitaire, économique, environnementale...). Les tendances sociétales mutent, de nouvelles attentes des visiteurs émergent et le rapport au temps consacré aux loisirs et au travail a quasiment permuté. La concurrence entre les territoires s'est également accrue témoignant du levier économique majeur que représente le tourisme. Les technologies numériques modifient notamment les pratiques des visiteurs (près de 90 % des voyageurs utilisent Internet pour préparer leur séjour, expérience client « *multicana* »...). Fondamentalement, le changement climatique, la préservation de l'environnement et la protection de la biodiversité sont des paradigmes nouveaux. Le département lui-même a évolué en perdant en août 2015, par la loi NOTRe, la capacité de verser des aides directes aux entreprises d'une manière large et générale.

Face à ces mutations, il nous faut faire preuve d'une certaine humilité mais aussi nous atteler à préparer le développement touristique du Morbihan avec ambition et pragmatisme. Dans cette perspective, en collaboration avec l'agence départementale du tourisme (ADT), l'élaboration de notre nouveau schéma départemental de développement du tourisme 2024 – 2028 a été engagée dès le début de notre mandat, au travers de nombreux ateliers, conférences et groupes de travail, ayant réuni l'ensemble des acteurs du tourisme dans le Morbihan ou leur représentation.

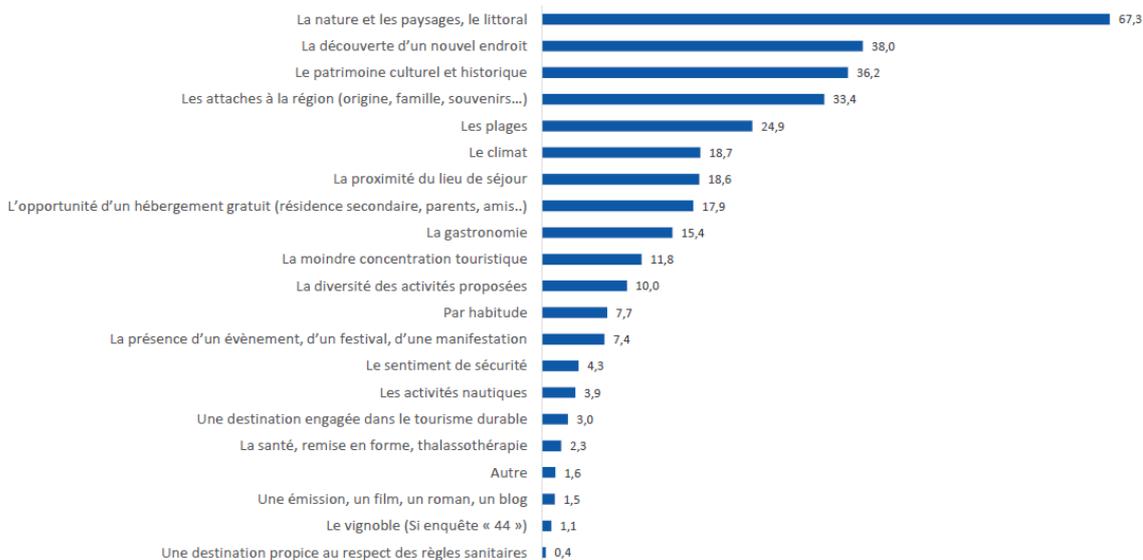


A - Éléments de contexte et ambition poursuivie du schéma

Selon un sondage organisé en 2023, les raisons de vouloir séjourner en Morbihan sont nombreuses, en premier lieu, figurent « *la nature, les paysages et le littoral* » et ensuite « *la découverte d'un nouvel endroit* ». Le patrimoine culturel et historique arrive en 3^{ème} position, suivi de nos plages et de notre climat. D'autres facteurs contribuent à notre succès comme la gastronomie ou les attaches familiales. Les excursionnistes représentent également une manne économique importante pour la destination.

NATURE, PAYSAGE, LITTORAL : PRINCIPALES RAISONS DU SÉJOUR

Quelles sont les 5 principales raisons pour lesquelles vous avez choisi la Bretagne et/ou Loire-Atlantique pour votre séjour ? (en % des séjours)



Foisonnant, le patrimoine culturel y prend sa part. 4^{ème} département de France par le nombre de monuments historiques, le Morbihan se singularise par la présence de plus de 1 000 édifices protégés ou classés au titre des monuments historiques – sans compter les mégalithes. Ce sont également 600 000 visiteurs qui se rendent, chaque année, admirer les alignements de Carnac. L'association Paysages de mégalithes œuvre depuis 2012 à l'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Enfin, le domaine départemental de Suscinio et son château qui témoigne de la vie des Ducs de Bretagne, accueille à lui seul plus de 220 000 visiteurs à Sarzeau. Les sites touristiques de loisirs du Morbihan sont par ailleurs nombreux et sources d'attractivité pour les territoires.

FOCUS SUR

LE PATRIMOINE CULTUREL EN MORBIHAN EN QUELQUES CHIFFRES

+ de 1 000
édifices protégés ou classés
au titre des monuments historiques

7 communes classées Petites
cités de caractères

4^{ème} département français par le
nombre de monuments
historiques

3
VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
dont une ville d'Art et d'Histoire
en Morbihan : LORIENT
et deux pays d'Art et d'histoire :
le Pays des Rohan et Golfe du
Morbihan Vannes
Morbihan Agglomération

600 000
Visiteurs sur le site des
alignements de mégalithes de
Carnac

10 communes du
patrimoine rural de
Bretagne

219 000
visiteurs au Domaine de
Suscinio à Sarzeau, soit le
deuxième site de visites
payantes du département

SUSCINIO
DOMAINE DES DUCS
DE BRETAGNE

1
territoire candidat au
Patrimoine mondial de
l'UNESCO :
Les mégalithes de Carnac
et des rives sud du
Morbihan pour 1 000 km²
et plus de 550 sites

Fort de ses atouts, le département entend continuer à satisfaire les touristes et les visiteurs afin de leur offrir une expérience riche, authentique, voire inoubliable.

Certes, sa situation touristique est enviable. Toutefois, il demeure que l'économie touristique est fortement concurrentielle. Nous devons continuer à veiller à offrir à nos visiteurs des réponses adaptées aux changements des modes de consommation touristique, à la fois nombreux et rapides. Comment en effet élaborer des stratégies touristiques adaptées et différenciantes pour notre destination ? Comment mieux prendre en compte les évolutions environnementales, sociétales et technologiques ?

Sur la méthode, il est crucial de fixer un cap visible (objectifs à atteindre) pour répondre aux défis qui sont en jeu, tout en nous assurant que la méthode de mise en œuvre de ce nouveau schéma ne l'emporte pas sur le fond. Le pragmatisme doit nous animer.

L'élaboration du schéma départemental de développement touristique 2024 - 2028 s'inscrit dans une démarche de co-construction. Elle a été entamée dès décembre 2021, prémices d'un diagnostic territorial, enrichi et approfondi depuis, avec l'appui des professionnels, des bureaux d'études et de nos partenaires. Rappelons-le, le tourisme est une compétence partagée, chacun y a sa part et son rôle à jouer.

L'année 2023 a ainsi permis de valider et d'affiner les enjeux à relever pour ces 5 prochaines années, notamment lors d'un temps fort durant l'été avec l'organisation des « *Ateliers du tourisme* » et réunissant 140 professionnels, élus et offices de tourisme.

Ce schéma départemental doit s'articuler avec nos propres politiques publiques et autres stratégies départementales : schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité, démarche de labellisation UNESCO, mission de valorisation du patrimoine historique et culturel, schéma départemental des mobilités et des infrastructures notamment son volet consacré aux aménagements cyclables, promotion et animation des activités sportives et de pleine nature notamment son volet consacré à la randonnée et aux itinéraires de promenades...

Il doit nous aider à consolider des événements déjà bien ancrés sur nos territoires (Festival photo de La Gacilly, Festival Interceltique de Lorient, Semaine du Golfe...). Il nous faut, enfin, veiller à nous adresser à l'ensemble de nos territoires, qu'ils soient situés sur le littoral, en zone urbaine ou dans les terres plus rurales, c'est aussi ce qui singularise notre destination. C'est là un élément essentiel de la démarche départementale.

Face aux changements profonds de l'écosystème touristique, l'implication de l'ensemble des acteurs devra permettre la complémentarité des démarches locales menées et garantir leur efficacité.

Enfin, le département guidera ses actions en faveur d'un développement touristique empreint de sobriété et de solidarité, favorisant l'image d'un tourisme à impact positif et plaçant les Morbihannais au cœur des réflexions afin que cette ambition soit partagée par le plus grand nombre.

LES VACANCES IDEALES DANS LES PROCHAINES ANNEES



Selon l'enquête publiée en 2022 par Tourisme Bretagne, le retour à la nature a gagné une place par rapport à l'avant Covid.

Les touristes privilégient avant tout le dépayement et la déconnexion, intimement liés à la notion de recherche de grands espaces, isolés ou à l'écart des grandes villes.

B - Le soutien à l'économie touristique et le renforcement de l'attractivité sous-tendent les 10 enjeux clés du tourisme morbihannais

Loin d'être figé, le schéma départemental du développement du tourisme 2024 - 2028 s'entend comme un « *tout* » en mouvement permanent. A l'appui du diagnostic touristique, **2 grands axes** ont été dessinés et sous-tendent **10 enjeux prioritaires** de la politique touristique départementale pour ces cinq prochaines années : le soutien à l'économie touristique et le renforcement de l'attractivité. Si le premier participe à l'autre, l'inverse est également vrai.

Un travail approfondi a permis de fixer de grands objectifs concrets, lisibles et pragmatiques. Au total, **30 objectifs** déclinés en **70 actions opérationnelles** sont aujourd'hui identifiés et définissent la feuille de route à déployer.

1 - Soutien à l'économie touristique

1.1 - Accompagner les mobilités

L'une des ambitions portées par le nouveau schéma départemental est de faire du Morbihan une véritable destination vélo. En lien étroit avec nos politiques publiques liées aux mobilités, **les mobilités actives, dont la pratique cyclable**, devront être valorisées et accessibles à tous grâce à l'aménagement bien pensé d'équipements et de pistes cyclables sécurisées et signalées, en cohérence avec le schéma départemental des mobilités et des infrastructures adopté par notre assemblée en juin 2023. Aussi, afin de favoriser l'itinérance douce en milieu rural, nous étudierons la faisabilité d'une nouvelle offre d'**itinérance dans la frange nord et plus rurale du Morbihan, liant l'art, la nature et le patrimoine**, et prenant notamment appui sur le tracé existant de la Vélodyssée (Redon-Pontivy).

Enfin, en lien avec la **charte de signalisation touristique** du Morbihan, l'accueil et le guidage des visiteurs arrivant par nos routes (70 % des visiteurs) demeureront une priorité pour le département, notamment grâce à une signalétique harmonisée et sobre.

1.2 - Favoriser un développement touristique durable

Le département poursuivra le développement d'un territoire vert et authentique, notamment en accélérant le **développement de la marque « Green Morbihan »** (ADT). La valorisation de la qualité et de la variété des paysages et sites naturels constitue un objectif de première ligne (espaces naturels sensibles, sites UNESCO, Grand site, Parc naturel régional, stations vertes, îles...). De plus, il accompagnera les transitions écologiques impactant les professionnels (soutien aux initiatives de durabilité, observation et préservation) et privilégiera les démarches favorisant **l'accès aux vacances pour tous**.

En outre, le département poursuivra ses actions de soutien en faveur des agriculteurs morbihannais souhaitant s'inscrire dans une démarche de développement touristique de leurs activités (**agritourisme**).

1.3 - Lever les difficultés liées à l'emploi et au logement saisonnier

Face aux difficultés de recrutement, certains professionnels sont contraints de réduire leur temps d'ouverture. La pénurie d'hébergement ou les offres de mobilités restreintes par endroit, représentent en outre une contrainte d'ampleur pour les travailleurs saisonniers. Aussi, la recherche d'emploi et le recrutement seront facilités par **l'organisation d'un forum de l'emploi touristique** (ADT).

Dans un objectif de **renforcer l'attractivité résidentielle** et d'améliorer l'image des métiers du tourisme, des initiatives pourront être soutenues. En outre, le département étudiera la faisabilité de solutions d'hébergements pour les saisonniers l'été dans les collèges qu'il gère et la réalisation d'actions sociales expérimentales et innovantes en lien avec les projets d'insertion.

1.4 - Renforcer le tourisme d'affaires sur la destination

Le tourisme d'affaires représente un tiers du chiffre d'affaires total de l'économie touristique française. Il est générateur de retombées économiques majeures pour les territoires et il représente une opportunité d'allongement des saisons et de diversification des clientèles.

Les grands équipements morbihannais sont aujourd'hui vieillissants et nécessitent, pour une majorité d'entre eux, une rénovation lourde et coûteuse. En s'appuyant sur **l'association Morbihan Affaires**, sous l'égide de l'ADT, le département inscrit au schéma départemental une volonté de renforcer le positionnement de la destination Morbihan sur le marché prometteur du tourisme d'affaires.

Cette démarche devra être corrélée avec celle portant réflexion sur la complémentarité des équipements structurants pouvant l'accueillir. L'assurance d'une bonne adéquation des offres proposées par les grands équipements au regard de la demande et de ses évolutions guidera l'action départementale.

1.5 - Valoriser le patrimoine naturel, culturel, historique et de savoir-faire

Les atouts patrimoniaux du Morbihan sont remarquables et son histoire est singulière. Qu'ils soient naturels, architecturaux, culturels, historiques ou de savoir-faire, ces patrimoines exceptionnels forgent l'identité de notre territoire et favorisent son attractivité. Le département porte une politique ambitieuse en faveur du patrimoine historique morbihannais, notamment par son soutien volontaire important en faveur des projets de restauration et de valorisation. Il s'attache, en outre, à accompagner la proposition d'une offre culturelle diversifiée et équilibrée pour tous les publics.

Aussi, fort de ses paysages naturels variés (îles, « *Morbihan intérieur* »,...), le Morbihan demeure un choix de premier ordre pour les visiteurs en recherche de nature. Dans cette mesure, il s'attachera à renforcer la **promotion et la valorisation touristique des espaces naturels sensibles** ainsi que le soutien à la **candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan**.

L'identification d'axes patrimoniaux communs à l'ensemble du territoire : patrimoine mégalithique, manoirs et châteaux, édifices religieux ou encore fortifications littorales, permettront de renforcer la stratégie numérique des sites et d'accroître leur visibilité.

Enfin, le département poursuivra le développement touristique des domaines de **Suscinio** et son château, et de **Kerguéhennec**, propriétés départementales d'exception, grâce à des investissements importants et des actions de valorisation et de promotion.

2 - Renforcer l'attractivité

2.1 - Soutenir les grands événements

De grands événements morbihannais sont devenus, au fil des années, incontournables dans le paysage touristique local : le **festival photo de La Gacilly**, le **Festival Interceltique de Lorient** ou encore la **Semaine du golfe du Morbihan**, et ils jouissent d'une notoriété croissante.

Chaque année, eux comme d'autres, constituent des grands rendez-vous pour les résidents et touristes. Festivals de musique, manifestations sportives ou encore rencontres nautiques sont des vitrines qui rayonnent au-delà de nos frontières et génèrent des retombées économiques pour l'ensemble du territoire. Il est donc crucial de poursuivre notre accompagnement en faveur des professionnels et institutionnels qui en sont à l'initiative. Aussi, dans cette vision, nous poursuivrons notre accompagnement en faveur de leur promotion et les accompagnerons dans leur démarche de durabilité.

2.2 - Faire du Morbihan une destination pour les activités de pleine nature

Les caractéristiques géographiques du Morbihan lui confèrent de solides atouts pour favoriser une large palette d'activités extérieures (outdoor) divertissantes ou sportives : randonnée, cyclisme, sports nautiques, équitation, sports aériens, golfs, etc. Le réseau des acteurs et les diverses

manifestations sportives constituent aussi désormais des motifs de déplacement pour nos visiteurs et le sport devient un outil d'attractivité.

Le schéma départemental porte l'ambition de **positionner le Morbihan comme une destination phare des activités de pleine nature**. Dans cette perspective, trois grandes orientations ont été retenues. La première porte l'accent sur les actions de recensement et de promotion des activités et aménagements existants. La seconde s'inscrit dans une volonté d'accessibilité du sport (à tous et partout), elle vise l'étude d'un schéma départemental des sports de pleine nature et l'élaboration du futur **schéma départemental des itinéraires de promenades et de randonnées**.

La plaisance et le nautisme constituent le troisième axe fort de la stratégie départementale. La valorisation et la promotion des activités de glisse, des sports de voile, de plongée, de kayak, etc. seront confortées, mettant à l'honneur la diversité des loisirs d'eau.

Enfin, en s'appuyant sur les actions portées par la Compagnie des ports du Morbihan et ses 17 ports de plaisance (en croissance externe continue), nous continuerons d'accueillir les plaisanciers avec des services de qualité et poursuivrons le développement des activités portuaires.

2.3 - Soutenir la modernisation des outils touristiques (hôtels, campings, autres hébergements)

Dans une volonté d'améliorer la qualité des outils touristiques, ce sont ici quatre objectifs clés qui ont été retenus :

- Le soutien et l'accompagnement aux porteurs de projet pour favoriser l'implantation de structures d'accueil d'hébergements innovantes ;
- Accompagner les professionnels dans le tournant de la transition numérique ;
- Développer un outil d'accompagnement marketing pour les professionnels ;
- Soutenir les investissements touristiques, notamment dans leur projet de mise aux normes et de modernisation et par l'organisation d'un workshop des investisseurs dédié à favoriser les synergies au sein du triptyque « *porteurs de projet/investisseurs/territoires* ».

2.4 - Améliorer l'acceptation du tourisme

Les études montrent que les Morbihannais sont majoritairement conscients de l'intérêt du tourisme pour leur département et y sont plutôt favorable.

Toutefois, il apparaît comme essentiel de communiquer objectivement sur les flux touristiques (quoi, quand, combien) au sein des territoires et envers les résidents. La collecte de données mesurées et fiables, notamment lors des pics de fréquentation, doit permettre d'objectiver la réalité du tourisme en Morbihan. Par ailleurs, les politiques touristiques doivent veiller à conserver un équilibre permettant de conserver la place et le rôle de l'habitant.

2.5 - Redynamiser la fréquentation étrangère

La fréquentation touristique des clientèles étrangères revêt de grandes opportunités pour le Morbihan. Elle représente aujourd'hui seulement 18 % des nuitées totales contre 33 % en moyenne en France. Le Morbihan se place en 77^{ème} position dans le classement des départements en hôtellerie (94^{ème} en camping) pour la clientèle étrangère, et la région Bretagne, 12^{ème} région sur 13. Afin de booster l'accueil de cette clientèle-cible, les actions de promotion pour commercialiser la destination et l'adaptation de l'offre sont des mesures prioritaires inscrites au schéma.

C - Mise en œuvre, suivi et évaluation du schéma

La réalisation du schéma départemental de développement du tourisme 2024-2028 du Morbihan est pilotée conjointement par le département et par son agence départementale du tourisme (ADT), dans une logique de complémentarité des compétences et savoir-faire de chacun, de transversalité des missions et des champs d'action afférents.

En matière de gouvernance, elle s'articule autour d'une instance de pilotage politique, et d'une autre opérationnelle.

Un comité de pilotage, composé des conseillers départementaux membres de la commission n° 4 « Aménagement du territoire, aménagement numérique, solidarité territoriale, habitat, logement et tourisme » et des membres du conseil d'administration de l'ADT, se réunira 1 à 2 fois par an, pour valider les étapes de la démarche et les choix retenus.

Par ailleurs, un comité technique se réunira 2 à 3 fois par an pour assurer le suivi de l'élaboration de la stratégie de développement retenue. Y participeront les agents experts métier du département et de l'ADT. Des groupes de travail thématique pourront mobiliser, ponctuellement, des experts pluridisciplinaires et/ou personnalités extérieures ainsi que des acteurs du secteur (les acteurs privés sont représentés par le biais de l'ADT). En outre, les directions et services départementaux en charge des politiques sectorielles traitant des enjeux et actions retenus seront associés aux réflexions, tout au long de la démarche.

Suite à la phase de diagnostic (2021-2022), des grandes orientations stratégiques se sont dessinées à travers la définition de 10 enjeux jugés prioritaires pour le développement touristique du Morbihan. Les travaux menés avec les acteurs institutionnels et professionnels, issus des rencontres et temps de concertations organisés en 2023 (« Ateliers du tourisme ») ont abouti à la construction d'une feuille de route opérationnelle s'appuyant sur des objectifs, eux-mêmes déclinés en actions concrètes.

Cette feuille de route se veut dynamique, en mouvement. Elle pourra évoluer selon les travaux et recherches menés, et au travail collaboratif et participatif initié avec l'ensemble des acteurs du tourisme. La mise en œuvre des actions s'échelonnera sur la durée du schéma. Certaines ont débuté dès 2023, d'autres seront déployées la dernière année.

Selon les thématiques abordées, les copilotes du schéma départemental devront agir en complémentarité et en cohérence, dans une logique d'efficacité, et toujours faire preuve d'agilité et de pragmatisme vis-à-vis de nos partenaires et parties prenantes.

Pour finir, afin d'évaluer les actions opérationnelles menées, des critères d'évaluation et des indicateurs de suivi et de résultats seront identifiés. Ils devront, autant que possible, permettre d'analyser la performance des actions réalisées. Un bilan à mi-parcours (clause de revoyure) pourra utilement nous permettre un ajustement des choix opérés, si cela s'avérait nécessaire.

Vous trouverez, en annexe, la synthèse des enjeux et des objectifs du schéma départemental du tourisme 2024-28.

LES 10 ENJEUX DU TOURISME EN MORBIHAN



En conclusion, il vous est proposé :

Après en avoir délibéré

d'approuver le schéma départemental de développement du tourisme 2024 – 2028 du Morbihan, tel que joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir statuer.

Le Président du Conseil départemental

David LAPPARTIENT